

Comité de quartier Alouettes / Réveil matin du 05 décembre 2013

Habitants présents : Mesdames NODIOT, N'DIAYE
: Messieurs LEFEVRE, GOMEZ, BELHAMI, GUIRADO, DIANE

Elus présents : Mesdames DUSSOUS, SAUTREAU, BELLIE
: Messieurs A. de BOURROUSSE, DOLL, MILLOT, BOSSIS

Mme Hamou directrice du CCAS
M.DEHAUT, élu référent du quartier, est excusé.

I. Introduction

M. DOLL rappelle que cette réunion a pour but de faire remonter les problèmes propres à chaque quartier et remercie tous les habitants présents.

Mme SAUTREAU précise que nous allons essayer de répondre à une majorité de vos questions lors de cette soirée, sinon elles seront étudiées pour vous apporter au plus vite des réponses.

Comme un conseil municipal, la réunion est enregistrée, pour rédiger un compte-rendu fidèle, les questions doivent être posées à l'aide du micro.

II. Ordre du jour

- La sécurité
- Travaux et voiries
- Environnement
- Divers

LA SECURITE

➤ RD 311 – rue des cerisiers

M. LEFEVRE demande où en est l'amélioration de la sécurité, pour traverser la RD311, au niveau de la rue des Cerisiers. La question avait déjà été posée l'année dernière.

M. MILLOT se rappelle très bien cette question, mais la réfection complète de la RD311 étant programmée et cette route étant une départementale, nous attendons le début de la première phase des travaux qui est en cours. La deuxième phase qui concerne la partie située entre le carrefour du Réveil/Matin et la rue des Alouettes apportera entre autres à cet endroit une amélioration de la sécurité et de l'éclairage.

➤ Nuisances sonores et insécurité dans le quartier

Depuis la rentrée, les rodéos motos ou quads ont repris engendrant une dégradation des espaces verts, beaucoup de bruit et d'insécurité dans le quartier.

M. le Maire précise qu'il ne faut hésiter à faire remonter ces informations à la police municipale et à la police nationale ainsi que d'appeler le 17 quand ces incidents se produisent. Il va, dès demain, (le 06 décembre) le signaler à la police nationale.

Suite à la demande de M. le Maire au commissaire de Houilles, dès le lendemain, un individu était interpellé. Il circulait en moto sur la voie publique (rue des Cents Arpents, rue des Alouettes) puis dans la plaine (rue du Bois de Houilles et chemin de la Plaine). Il ne s'est pas arrêté suite aux injonctions de la police nationale. Les charges qui ont donc été retenues contre lui sont le refus d'obtempérer et la circulation sur la voie publique avec un véhicule non homologué. Il est en garde à vue et la moto, dont il n'a aucun titre de propriété, est à la fourrière.

➤ Caméras de vidéo-protection

M. MILLOT en profite pour nous annoncer l'installation prochaine de dix caméras de vidéo protection, elles permettront d'assurer la surveillance du patrimoine communal et des espaces publics.

LA VOIRIE

➤ Parking des Pierres Vives – pollution

Il y a sur le parking des Pierres Vives un grand trou ainsi que de nombreux endroits pollués suite aux vidanges faites par des automobilistes peu soucieux de leur environnement.

➤ Rue des cent Arpents - ralentisseurs

Les dos d'ânes rouges (coussins berlinois) ne sont pas assez dissuasifs, est-il possible de les remplacer par des cassis afin de vraiment réduire la vitesse rue des cent Arpents en allant sur la rue des Alouettes.

➤ Rue des cent Arpents - trottoir

Serait-il possible de goudronner le trottoir entre la piscine et le square, cela éviterait la poussée des mauvaises herbes.

Suite à ces trois demandes, M. MILLOT va aller voir sur place leur faisabilité.

➤ Passage derrière le lycée - entretien

Le passage derrière le lycée n'est pas entretenu.

M. BOSSIS est allé voir ce passage. Après s'être renseigné, il a relancé France Habitation qui est sensé l'entretenir.

Suite à cette demande, un riverain du passage nous a informé, que France Habitation avait procédé au nettoyage du passage.

ENVIRONNEMENT

➤ Cité de transit – gestion des déchets :

*Depuis la rénovation de la cité de transit, les poubelles sont en permanence sur les trottoirs, obligeant les piétons à marcher sur la route.

M. DOLL répond que des conteneurs enterrés sont prévus dans la rénovation du quartier, ils seront normalement faits en même temps que la voirie. Quand ? Nous ne sommes pas capables ce soir de vous donner une date. Nous vous tiendrons informés après avoir posé la question à France Habitation.

*Les jours des encombrants, des personnes viennent fouiller et après s'être servis laissent les lieux dans un état déplorable, objets éparpillés partout sur la route et les trottoirs.

M. le Maire précise que, hélas, il n'y a pas que dans ce quartier. Toute la ville est dans le même état le jour des encombrants. Nous cherchons encore une solution pour améliorer cette situation.

*Le jardin autour du petit immeuble où loge le gardien du gymnase est dans un état pitoyable. Qui est chargé de l'entretenir ?

M. BOSSIS va se renseigner, mais d'après lui, cet entretien revient au gardien.

DIVERS

➤ Zone de Grands Equipements

Quels sont les projets pour la zone de Grands Equipements ?

M. le Maire explique que cette zone, dont les maraichers ne veulent pas car elle est inexploitable (pollution, carrières, fontis), est une zone destinée à l'urbanisation depuis la mise en place de la Zone d'Aménagement différée en 1988. Elle est un problème important car elle n'a pas un cadre juridique stable.

Nous voulons trouver rapidement une destination à ces 26 hectares. Nous avons étudié plusieurs projets qui ne se sont pas concrétisés (PSG , R.Garros...) et nous restons concentré sur ce site avec un objectif prioritaire qui est de ne pas le laisser libre à l'implantation de logements. Les infrastructures de la ville ne pouvant pas supporter une telle augmentation de la population.

➤ Echangeur A 14 ?

Aurons-nous un jour un échangeur sur l'A14 ?

M. le MAIRE confirme que nous ne sommes pas favorables à cet échangeur. Le trafic est déjà congestionné à la jonction de l'A14/A86.

Cela engendrerait un flux important de population et de circulation sur notre commune.

Nous avons réussi, jusqu'à présent, à conserver un cadre de vie agréable à Carrières-sur - Seine, et nous travaillons depuis bientôt six ans pour qu'il le reste.

➤ Fibre optique

A quand l'installation de la fibre optique dans notre quartier ?

M.DOLL répond que, concernant la fibre optique, la situation du quartier des Alouettes est particulière en ce sens que le quartier fait partie des secteurs déployés, mais que le raccordement des bâtiments va se faire avec la rénovation du quartier. La totalité des immeubles va bénéficier d'un programme de rénovation lourd, la fibre sera installée en même temps.

Mme BELLIE rappelle l'implication très forte de la mairie et du CCAS dans ce quartier. Nous nous occupons beaucoup des enfants avec les animations de quartier. L'aide aux devoirs a beaucoup de succès avec 68 enfants inscrits.

III. Conclusions

L'ordre du jour étant clos, M. le Maire propose de continuer la discussion autour d'un verre de l'amitié.